

G. I. R. MARALPIN

GRUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSEES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Secrétariat : 49 avenue Cernuschi - F-06500 MENTON - Tél/Fax (33) 04 93 35 35 17 - Messagerie électronique : gir.maralpin@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 16/17 MAI - OCTOBRE 1999

ÉDITORIAL

Bulletin GIR et *Infos-Circ@Maralpines*

Comme annoncé dans notre précédent Bulletin (n° 14/15), afin d'amoinrir la charge de travail du secrétariat et les frais de diffusion, nos correspondants (tout au moins ceux, de plus en plus nombreux, à détenir une adresse électronique) sont, depuis quelques mois, tenus informés de l'actualité GIR par le biais de nos brèves, tandis que nous nous autorisons à réduire le rythme de parution du Bulletin (que nous nous sommes en revanche efforcés d'étoffer pour consacrer davantage de place à la présentation de dossiers et d'analyse.

Cette formule, qui reste à l'essai, ne pourra être validée que par l'extension de l'usage du "mél" et l'agrément, que nous sollicitons ici, de leurs détenteurs.

Dans ce numéro

Outre l'éphéméride où il est rendu compte de nos activités, le présent numéro traite de la position de plus en plus affirmée de nos autorités nationales en faveur des transports soutenables et de la place grandissante qu'y occupe la Convention alpine [cf. pages 3 & 4] (Convention dont la récente ratification par la principauté de Monaco et l'Italie [cf. page 2] devrait faire augurer une plus grande considération par nos autorités locales et régionales). C'est dans une conjoncture également favorable que se sont constitués, pour la promotion des déplacements doux (et notamment de véloroutes et voies vertes) des structures européennes et nationales dans lesquelles s'est inscrit le GIR, notamment dans un programme de coopération transfrontalière [cf. page 4]

Notre encart (de 4 pages) est consacré pour l'essentiel aux Schémas de services collectifs (SSC), instruments de la nouvelle politique régionale d'aménagement du territoire [cf. page E1], aussi précipitamment que discrètement ouverts au débat, et où le GIR est parvenu à se faire impliquer tardivement pour le seul SSC Transports. On y trouvera reproduite [pages E2 à E4] notre contribution, laquelle complète les propositions formulées dans le cadre de la DTA 06 (dont le déroulement vient d'observer une très longue pause).

En quatrième page de cet encart, figure un compte rendu de la réunion-débat ouverte aux seuls décisionnaires et organisée par le GIR sous un triple patronage institutionnel devant des représentants français, italiens et monégasques, sur le thème du Livre Blanc (Potentialités des lignes ferroviaires de Tende) dont la réalisation est en voie d'achèvement.

Prochaine réunion : Assemblée annuelle statutaire

Notre prochaine réunion tenant lieu d'Assemblée annuelle statutaire, nous lançons un *appel à la participation* de tous nos adhérents et correspondants, et demandons à tous ceux qui seraient dans l'empêchement d'y donner suite de bien vouloir nous adresser leur *pouvoir*. Qu'ils en soient ici remerciés par avance.

Le Bureau

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE RÉUNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

07/12/99

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis
7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal
de **18 heures à 20 heures**

Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au 5ème et dernier étage

Pour marquer la fin de l'année universitaire, le Bureau vous propose de parachever cette réunion par un

dîner amical de clôture

pouvant se tenir, à partir de 20 heures, à proximité, au restaurant La Ribote II, 2 Bd Magnan (tél.04 93 96 16 44)

Les réunions suivantes se tiendront le mardi 11 février et le mardi 15 février 2000 aux mêmes lieux et heures

SECRETARIAT : ÉPHÉMÉRIDE du 1^{er} MAI 1999 au 15 OCTOBRE 1999

Les activités de la période qui précède (16 novembre 1988 – 30 avril 1999) ont été signalées dans le Bulletin n° 14-15

Mai 99

- 06.05.99 Nice – Antenne Région. Rencontre Elus Majorité-Associations (JM)
- 17.05.99 Menton. Entretien avec M. J.-Cl. Guibal, député-maire a/s Convention GIR & problématique Roya [tunnel routier de Tende] (JM)
- 17.05.99 Aix-en-P. Schéma services collectifs Transports PACA [R2] (JM)
- 18.05.99 Nice. ADAM. Réunion de concertation avec les associations (JM)
- 19.05.99 Tende. Comité de ligne Nice-Cuneo (G. Nallino, JM)
- 20.05.99 Nice. Réunion interassociative sur la Comité de pilotage "transport intermodal" de la DTA06
- 20.05.99 Carros. Concertation élus & responsables associatifs XIIème Plan
- 25.05.99 Aix-en-P. Schéma services collectifs Transports PACA [R3] (JM)
- 26.05.99 Menton. Comité de ligne Nice-Vintimille (G. Nallino, JM)
- 28.05.99 Meylan (38). C.A. Cipra-Fr (JM) – Séminaire Cipra-Fr sur DTA Alpes du Nord (P.-P. Danna, JM)

Juin 99

- 04.06.99 Cadam. Haut Pays [R 3] (JM)
- 07.06.99 Cuneo. Entretiens Pro Natura (M.-A. Daniele, G. Fissore, D. Sanino) / GIR (F. Pomes, JM) – Entretien Chambre de Commerce (A. de Cerce) / GIR (F. Pomes, JM) a/s problématique ibéro-piémontaise ; Conférence de Presse Pro Natura (F. Pomés, JM)
- 08.06.99 Réunion GIR de fin de semestre. Exposés F. Pomés sur la problématique pyrénéenne et les transits Est-Ouest & P.-P. Danna sur les DTA
- 09.06.99 Marseille. Contacts Chambre de Commerce & entretien à la Commission Transports PACA [Ch. Pellicani] (JM)
- 11.06.99 Lyon. Groupe Montagne UICN. Travaux sur propositions pour le développement durable en montagne (JM)
- 15.06.99 Aix-en-P. Schéma services collectifs Transports PACA [R4] (JM)
- 16.06.99 Nice. Réunion FNAUT 06 (G. Nallino, JM)
- 21.06.99 Nice. ADAM. Assemblée générale (F.-X. Noat, JM)

Juillet 99

- 30/02.07 Buxy (71). Journées européenne et nationale "véloroutes et voies vertes" co-organisées par l'AEVV et l'AF3V (Cl. Morbidelli, JM)
- 07.07.99 Observations GIR relatives à l'enquête publique sur le Plan de déplacements urbains de la Ville de Nice
- 08.07.99 Marseille-Aubagne. Réunion Commission Transports PACA préparatoire à Journées du transport urbain 99 (JM)
- 13.07.99 Nice. ADAM. Entretien JM avec Mme Michèle Péron, directrice
- 20.07.99 Ventimiglia. Entretien avec Prof. Giordano (M. Fusco, JM)
- 21.07.99 Antibes. Préparation d'un libelle Gadseca/GIR a/s étude intermodale DTA06 (J. Houlgatte, Ph. Giudicelli, JM)
- 28.07.99 Le Broc. Proposition GIR à M. E. Tornatore, Président Communauté de Communes de création d'une voie verte en basse vallée du Var (JM, Cl. Morbidelli)
- 30.07.99 Projet de voie verte en basse vallée du Var (dossier)

Août 99

- 02/03.08 Paris. Entretiens JM : (02.08) Min. AtE, DNP/SDAP (M. Claude Brulé, chef du Bureau des infrastructures) ; (03.08) Min. ETL, Cabinet de M. J.-Cl. Gayssot (M. Marc Micoud, Conseiller technique Transports terrestres)
- 16.08.99 Notes sur la préservation des emprises ferroviaires et les lignes de Tende à M. J.-Cl. Gayssot (copies à MM. Louis Gallois, Pt. de la SNCF, Claude Martinand, Pt. de RFF, Hubert Dumesnil, Directeur des transports terrestres)
- 17.08.99 Grimaldi. Entretiens JM avec les Professeurs Carlo Bortolami, Antonello di Molfetta, Sebastiano Pellizza (Université de Torino)
- 23.08.99 Menton. Cabinet du Maire. Préparation de la réunion-débat du 20.09 (Mme Raybaut, MM. Hugon & Botteghi)
- 25.08.99 Note de synthèse Gadseca/GIR sur l'étude intermodale à l'attention du Préfet (copies à MM. Marc Micoud, Alain Neveu et Blanchet)

Septembre 99

- 02.09.99 Ventimiglia. Entretien JM avec MM. Baturno & Piergiorgio (FS)
- 07.09.99 Nice. Bureau GIR
- 07.09.99 Menton. Cabinet du Maire. Préparation de la réunion-débat du 20.09. Etablissement des listes d'invitation
- 08.09.99 Nice. Réunion interassociative sur la Comité de pilotage "transport intermodal" de la DTA06
- 20.09.99 Menton. Réunion-débat de présentation du Livre Blanc aux décisionnaires de la région transfrontalière (Ch. du Saussay, M. Fusco, JM)
- 23.09.99 Cadam. DTA06. Transport intermodal [R 9] (JM)

Octobre 99

- 11/13.10 Paris. Entretiens Cipra : [11.10] Min. AtE, DNP, Mission internationale : Mme. Véronique Herrenschildt, Resp. & M. Tahar Ou-Rabah (Pierre Bontemps, JM) ; Min. ETL, Cabinet du Ministre, conseillers : Mme Marie-Hélène Coux, M. François Delarue, M. Marc Micoud (Michel Fourcade, JM) ; [13.10] ; Min. AtE, DG Administration Développement, Qualité de la Vie & Information, Bureau des Partenariats : Mme Evelyne Guichard (Pierre Bontemps, JM)
- Entretiens GIR (JM) : [11.10] M. Michel Mercadier, Chef de la Mission Prospective, SNCF, Direction de la Stratégie ; [12.10] M. Jean - Pierre Bourgin, Stratégie & Prospective, SNCF Fret ; M. Philippe Hérisse, Rédacteur en chef "La Vie du Rail" ; M. Bruno Depresle, Sous-Directeur de l'Évaluation environnementale et de l'Aménagement durable, Min. AtE:
- 13.10.99 Paris. Comité de suivi de la Convention alpine (délégation Cipra-Fr : Pierre Bontemps, Michel Fourcade, JM)
- 15.10.99 Grenoble. Assemblée générale de Cipra-France (JM)

Convention Alpine

Avec les ratifications de la Suisse, de la Principauté de Monaco et de l'Italie, le processus de ratification est achevé

Peu après que la Suisse ait ratifié la Convention alpine (le 28 janvier 1999), la Principauté de Monaco est, à son tour, devenue Partie de la Convention par l'entrée en vigueur de son protocole d'adhésion, le 22 mars 1999. En fait, une ratification formelle n'était plus nécessaire, l'adhésion de Monaco étant confirmée par la ratification du "protocole Monaco" par toutes les autres parties. On peut ainsi remarquer que Monaco, dont la demande d'adhésion a été formulée après les autres Etats alpins, est devenue membre de la Convention avant l'Italie.

La ratification par l'Italie ne s'est effectuée que le 28 septembre 1999 par le vote favorable du Sénat, la Chambre des députés ayant donné son approbation le 27 mai 1999.

La Convention n'entrera cependant en vigueur en Italie que trois mois après le dépôt officiel des instruments de ratification auprès de l'Autriche qui en est dépositaire

Quoi qu'il en soit, le processus de ratification d'une Convention qui lie les huit Etats alpins (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Suisse, Slovaquie) et l'Union Européenne, et qui est en principe en vigueur depuis 1996, est enfin parachevé. Restent à ratifier les protocoles déjà signés ("Protection de la nature et entretien des paysages", "Aménagement du territoire et développement durable", "Agriculture de montagne"), et à poursuivre l'élaboration des autres, dont le protocole "Transports".